

Accueil de jour des personnes âgées

L'établissement des Noëllles propose un accueil à la journée ou la demi-journée aux personnes âgées en perte d'autonomie.

En bref

L'accueil de jour les Noëllles est une structure de 12 places qui accueille à la journée ou la demi-journée, une ou deux fois par semaine en fonction des disponibilités, des personnes âgées atteintes de troubles cognitifs. De multiples activités variées et personnalisées sont proposées aux personnes accueillies.

L'accueil de jour assure une double mission :

- la redynamisation et la socialisation des personnes âgées ;
- un temps de répit pour les aidants familiaux (conjoint, enfants).

Il est ouvert du mardi au vendredi de 10h à 17h (service de transport proposé le matin et le soir pour les herblinois).

Pour qui ?

Des personnes âgées de plus de 60 ans et plus présentant une perte d'autonomie fonctionnelle liée à une maladie chronique, invalidante (perte de la mémoire, maladie d'Alzheimer, Parkinson ou maladies apparentées...), et pour qui le projet de vie est de vivre à domicile.

Des personnes âgées résidant à Saint-Herblain ou sur les communes limitrophes.

La démarche

Contactez le service seniors, qui évaluera si la situation de la personne correspond aux critères d'admission.

Le prix de la journée est à la charge de la personne âgée et peut être financé en partie dans le cadre d'un plan d'aide (Allocation Personnalisée d'Autonomie).

Contacts

Direction de la solidarité - Centre communal d'action sociale CCAS - Service Seniors

Hôtel de ville

2 rue de l'Hôtel-de-Ville

BP 50167

44802 Saint-Herblain cedex

02 28 25 27 78

accueildejour@saint-herblain.fr (<mailto:accueildejour@saint-herblain.fr>)

Horaires

Accueil téléphonique

- lundi : 08:30-12:30, 13:30-17:30
- mardi : 08:30-12:30, 13:30-17:30

- mercredi : 08:30-12:30, 13:30-17:30
- jeudi : 08:30-12:30, 13:30-17:30
- vendredi : 08:30-12:30, 13:30-17:30